

La SNCB restreint l'accès à ses parkings

BODEUX,JEAN-LUC

Mardi 12 octobre 2010

Arlon Les « Amis du rail » pas du tout satisfaits

Le 1^{er} novembre, à Arlon, les parkings de la SNCB seront payants pour les abonnés. Et des barrières seront placées pour éviter que des non-usagers des trains ne les squattent comme cela arrive apparemment trop souvent. Or, les places sont recherchées, malgré une centaine d'emplacements à côté de la gare et près de 500 à l'arrière !

Le tarif se situera à 30 euros par mois pour le parking de 100 places et à 25 euros pour le parking arrière. Pour les non-usagers, un tarif dissuasif, c'est-à-dire plus cher que sur les places en ville, sera appliqué, pour dissuader les voitures ventouses.

Mais cette initiative de la SNCB fait fulminer l'ASBL « Les Amis du rail » qui estime que c'est un nouveau frein à la mobilité. « *Il n'est pas normal, note Michel Ambroise, que les utilisateurs journaliers du rail paient pour la mégalomanie de certains, à savoir des gares pharaoniques qui n'apportent rien à la mobilité... Les navetteurs et les frontaliers en ont marre de se faire escroquer. Entre des tarifs transfrontaliers démesurés, des mesures d'austérité fiscales et sociales, voilà les parkings payants. Cela devient hors de prix, voire un luxe de prendre le train à Arlon (84 euros d'abonnement + 25 ou 30 euros de parking, plus une taxe pour la confection des billets internationaux aux guichets). Et pour clôturer le tout, une nouvelle augmentation des tarifs prévue pour février 2011.* »

Même si la SNCB a fixé des tarifs bien plus onéreux ailleurs, comme à la gare de Liège, Michel Ambroise pense que ceci va renforcer la fuite vers les gares frontalières, à raison d'un tarif de 45 euros, au détriment de la fluidité sur les routes.

En juillet dernier, la CGSP avait déjà piqué une rage en voyant qu'une taxe de 7 euros avait été fixée pour toute délivrance de tickets internationaux au guichet. Pour l'éviter, il fallait passer par l'automate.